



FerneyMag

TOUTE L'ACTU DE FERNEY-VOLTAIRE
N° 66 Janvier-Mars 2024



Bilan : 12 engagements pour notre ville

P. 06

Focus sur

Budget : des investissements constants

Intercommunalité

Dernier chapitre pour le Sivom

Citoyenneté

Le recensement, utile pour notre ville !



06 | Bilan : 12 engagements pour notre ville



14 | Budget : des investissements constants



19 | Pays de Gex Natation



20 | Dernier chapitre pour le Sivom

04
Sur le vif

06
Grand angle

- Bilan : 12 engagements pour notre ville
- Les mobilités en action P. 8
 - Organiser l’aide sociale P. 8
 - Ville des cultures P. 9
 - Transition et patrimoine végétal P. 9
 - La place des jeunes P. 10
 - Cultures sportives P. 10
 - Le citoyen, acteur de sa ville P. 11
 - Une économie dynamique P. 11
 - Bien vieillir à Ferney-Voltaire P. 12
 - Investir et préserver P. 12
 - Prévenir et dissuader P. 13
 - Ville connectée P. 13

14
Focus sur

Budget : des investissements constants

16
Géolocalisation

18
Vie locale

- Économie – Cekina’t’h – Karma Lounge P. 18
- Associations – Handball Club Gessien – Pays de Gex Natation P. 19
- Intercommunalité – Dernier chapitre pour le Sivom P. 20
- Citoyenneté – Le recensement, utile pour notre ville ! P. 21

22
Expression politique

23
Vie pratique



2024 : défis et transition

Chères Ferneysiennes, chers Ferneysiens,

Je tiens, tout d’abord, à vous présenter tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite pour vous et vos familles en cette nouvelle année. J’espère que vous serez comblés.

Ensuite, je tenais à parler de défis, et le premier d’entre eux va être le recensement qui débute très vite, dès le 18 janvier, et se termine le 24 février. Ce recensement porté par l’Insee est très important ; il est essentiel pour Ferney-Voltaire, dans la mesure où ce sera le dernier recensement complet de la commune. Bien qu’étant une commune de plus de 10 000 habitants, nous avons fait le choix avec l’Insee d’organiser un recensement intégral de tous les secteurs, car le dernier datait de 2018 et il fallait coller au plus près de la réalité. Le recensement permet de quitter l’aspect du ressenti pour être confronté au factuel. Il donne une photographie à un instant T de notre commune concernant la population, la pyramide des âges et la typologie des familles en particulier. 2024 est l’année pivot pour faire un point démographique et sociétal afin de se projeter sur nos prochains défis, et faire un état des lieux des personnes habitant réellement la commune est nécessaire.

Pour la Ville, le recensement est un enjeu, car le nombre d’habitants impacte notre représentativité, par exemple à la Communauté d’agglomération du Pays de Gex, mais aussi dans nos rapports avec nos voisins suisses. Il faut ajouter que c’est un enjeu primordial pour les finances de la Ville, car les dotations de l’État aux communes reposent de manière conséquente sur le critère du peuplement des communes. C’est la raison pour laquelle je compte sur vous tous et vous demande d’ouvrir vos portes aux agents recenseurs afin qu’ils puissent réaliser leurs missions pour permettre à la Ville de Ferney-Voltaire de se projeter dans l’avenir afin de vous fournir toujours plus de services et de vous accompagner dans votre quotidien.

Enfin, je tenais à profiter de ces quelques lignes pour rappeler que nous sommes à mi-mandat ; c’est pourquoi vous trouverez dans ce numéro du **FerneyMag** un point d’étape à mi-parcours. C’est fondamental pour que l’on ait tous bien à l’esprit les enjeux et les défis actuels afin de nous inscrire dans la transition, si nécessaire à la construction d’un avenir pour les prochaines générations. Les mobilités sont au centre de l’action municipale (bus à haut niveau de service mis en service, travaux du tramway, pistes cyclables et sécurisation des piétons), tout comme la préservation de notre environnement (budget vert, esquisse du parc de Vireloup, baisse des consommations d’énergie, photovoltaïque, récupération d’eau, changement des éclairages, plantations d’espaces végétalisés). Dans le même temps, nous n’oublions pas la culture, la vie événementielle, le soutien à la jeunesse, le sport, la santé, les seniors, l’action sociale, la dimension participative ou encore l’économie locale.

Je vous laisse feuilleter ce premier bulletin municipal de l’année 2024 et vous renouvelle tous mes vœux pour une excellente année.



Journal municipal de Ferney-Voltaire.
Directeur de la publication : Daniel Raphoz.
Responsable de la publication : Matthieu Clavel.
Rédactrice en chef : Aline Grolley.
Ont participé à ce numéro : Aline Dussably-Morel, Alizée Jordan, Lila Viannay.

Maquette et mise en page : Cécile Tassan.
Impression : Gonnet Imprimeur, labélisée Imprim’Vert, garantissant la bonne gestion des déchets, la non-utilisation de produits toxiques et le suivi des consommations énergétiques. Papier issu de forêts gérées durablement, certifié PEFC. 9 500 exemplaires.

N°66

janvier
février
mars 2024



Le festival **Livres en lumières** s’est déroulé du 5 au 7 octobre à la médiathèque Le Châtelard. Cette 9^e édition a rencontré un grand succès en mettant à l’honneur la poésie, la musique et les sciences. Des rencontres passionnantes étaient au rendez-vous avec notamment Mathias Malzieu, chanteur du groupe de rock Dionysos et invité d’honneur de cette édition.



Dans le cadre de l’opération **octobre rose**, l’association Ma Bulle Rose a animé un stand de prévention lors du marché hebdomadaire, mettant à disposition un buste d’autopalpation pour enseigner les gestes d’auto-dépistage du cancer du sein. Des boîtes à dons ont également été mises à disposition dans les commerces pour soutenir l’association.



En décembre, la magie de Noël a enchanté le parc de l’abbé Boisson et la place de la Comédie lors du **marché de Noël**. Les idées cadeaux proposées par les artisans et producteurs étaient accompagnées d’animations, telles que les promenades en calèche ou les ateliers créatifs...

Le 14 octobre, la **fête de la science et de la biodiversité** a réuni près de 1300 personnes au château de Voltaire. Organisées par Pangloss Labs en partenariat avec la Ville de Ferney-Voltaire et le centre des monuments nationaux, de nombreuses animations autour de l’innovation, de la nature et de la science étaient proposées, comme un simulateur de ski, l’observation d’insectes, des courses de robots...



Les **nouveaux arrivants** Ferneysiens ont été conviés à une **cérémonie d’accueil** à l’hôtel de ville le 9 octobre. Au cours de ce moment convivial, en présence d’élus et d’agents communaux, ils ont eu l’opportunité de mieux découvrir leur ville, de se rencontrer et d’obtenir des informations pratiques sur Ferney-Voltaire.



Plusieurs rendez-vous étaient proposés lors des **rencontres de la laïcité** des 24 et 25 novembre, notamment une table ronde portant sur le sport et la laïcité, à l’issue de laquelle les représentants d’associations et clubs sportifs ferneysiens ont signé la charte de la laïcité de la Ville.



L’exposition « **Ferneysiens du monde** », organisée par l’association Ferney en mémoire, a eu lieu du 9 octobre au 3 novembre dans la salle des colonnes de la mairie. Seize portraits de Ferneysiens ont été mis en avant retraçant, avec textes et photos, leur histoire et leurs pérégrinations.

En 50 ans, Ferney-Voltaire a changé de visage. L’attractivité de notre cité et de son bassin de vie a progressivement entraîné une mutation de notre ville qui abrite une population en pleine expansion. La redonne urbaine et la naissance de nouveaux quartiers, l’ouverture de services et de commerces ainsi que la création d’un axe central pour les transports en commun ont modifié l’aspect des rues. Dans ce contexte, la municipalité s’engage au quotidien pour moderniser notre commune, pour apporter aux Ferneysiens des services adaptés, pour préserver l’environnement et pour maintenir la qualité de vie. À cet effet, la commune va investir 35 M€ entre 2020 et 2026. Zoom sur le bilan des actions menées ces trois dernières années ainsi que sur les projets engagés.

Bilan : 12 engagements pour notre ville

Interview



DANIEL RAPHOZ
Maire de Ferney-Voltaire

À mi-mandat, quel bilan tirez-vous de l’action menée par l’équipe municipale ?

La majorité municipale est très fière de pouvoir poursuivre son action autour de valeurs communes fondées sur l’environnement, l’économie et le social. En dépit du contexte compliqué depuis 2020 avec la crise du Covid-19 puis la guerre en Ukraine, nous gardons notre cap en faisant preuve de sobriété et de résilience. Dans ces prochaines pages, nous avons donc souhaité rendre visibles les investissements que nous avons réalisés pour les habitants et pour notre ville qui ces dernières années s’est reconstruite sur elle-même. Cette phase de renouvellement urbain arrivera bientôt à son terme. D’un autre côté, le futur quartier de la zone d’aménagement concertée (ZAC) verra émerger de l’activité

commerciale et la construction d’un nouveau quartier de 2 500 logements. C’est un processus long dans lequel la municipalité doit se faire entendre. Nous sommes la ville la plus proche de Genève, pourvue de transports publics efficaces. L’annonce de l’arrivée du tram confirme cette transition urbaine. Dans ce contexte, nous tenons nos engagements en œuvrant pour que le Ferney-Voltaire de demain continue de concilier vie sociale, économique, culturelle, mobilités, accompagnées de services publics de qualité pour tous nos concitoyens, tout en menant l’indispensable transition écologique dont Ferney-Voltaire a besoin.

Les mobilités figurent-elles au centre de l’action municipale ?

La mobilité est l’axe central de notre mandat. Nous agissons pour faciliter et apaiser la circulation et développer les modes doux. La poursuite du chantier de la véloroute mené par Pays de Gex agglomération sera rendue possible grâce aux acquisitions foncières menées par la Ville. L’extension des pistes cyclables rue de Meyrin et les nouvelles voiries seront finalisées cette année en lien avec la Ville de Meyrin qui effectue aussi ses travaux. D’autres liaisons douces ont été créées chemin de Collex et des doubles sens cyclables sont mis en place. Ainsi, nous travaillons à établir une liaison complète en voies cyclables et piétonnes de l’est à l’ouest de la ville. Après la mise en place de l’autopartage, nous déploierons cette année des vélos électriques en libre-service compatibles avec d’autres collectivités. Le bus à haut niveau de service (BHNS) en site propre à Ferney-Voltaire implique un

nouvel aménagement de la douane. Il devra permettre de faciliter le passage de la mobilité douce, des véhicules légers, des poids lourds, des bus et surtout du tram. Le carrefour de la place des Lumières, ancien rond-point du restaurant *Le Pirate*, mérite toute notre attention. En effet, le passage de la mobilité douce doit être facilité et sécurisé. Des transformations majeures ont donc été entamées et seront poursuivies pour favoriser un tissu urbain plus homogène dans une ville respectueuse de son environnement où les mobilités trouvent toute leur place.

Quelles sont les mesures prises en matière d’environnement ?

Les espaces de respiration sont nécessaires dans notre ville qui s’est engagée dans un tournant en matière de transition écologique et énergétique. Le futur parc de Vireloup montre que nous pouvons repenser l’espace urbain pour éviter les îlots de chaleur en revégétalisant notre commune. L’expérience de la microforêt, l’arborisation régulière de la ville, le renouvellement de l’éclairage public, la poursuite du plan d’isolation des bâtiments publics, l’installation d’un système de récupération de chaleur du réseau de l’eau filtrée du centre nautique sont quelques exemples de réponses à l’enjeu crucial du développement durable. Une vision d’avenir se conjugue aussi avec la maîtrise foncière, c’est pourquoi nous faisons le choix d’investir pour la sauvegarde de nos milieux naturels qui sont des réservoirs de biodiversité à protéger absolument.

Les mobilités en action



La piste cyclable route de Meyrin offre plus de sécurité à l'ensemble des usagers.

Agissant pour l'intérêt de la commune et de ses habitants, la municipalité œuvre à faciliter et à sécuriser la circulation ainsi qu'à déployer les modes doux.

À Ferney-Voltaire, le vélo gagne du terrain, les transports en commun se renforcent et la voiture continue à avoir sa place en harmonie avec les différents usagers (zones à 30 km/h). Une étude de circulation et de stationnement a débuté en 2023 afin

d'obtenir une vision globale de la mobilité, d'évaluer les priorités à donner, d'éviter les situations de blocage, de limiter l'impact écologique et d'adapter la circulation aux différents projets locaux.

Route de Meyrin, une piste cyclable de 580 mètres séparée de la circulation automobile a été créée. Le long du chemin de Collex, une liaison douce ainsi qu'un chemin piétonnier ont été aménagés. En lien avec Pays de Gex agglo, une véloroute a été créée le long de l'avenue des Sports. Enfin, la signalétique des chaussidoux a été renforcée rue de Meyrin.

La commune a également accompagné le Département de l'Ain pour l'aménagement des voies du BHNS dont la mise en service intervient ce début d'année.

De plus, des améliorations de la voirie ont été menées sur des trottoirs au centre-ville, sur la chaussée de l'avenue des Sports et avec la création d'un quai de bus route de Prévessin.

Enfin, la municipalité a mis à disposition deux véhicules en libre-service (citiz) sur le parking de l'école Jean-Calas.

En projet et à venir...

- Initiative phare de la municipalité et de l'agglomération, le prolongement du tramway Nations — Grand-Saconnex à Ferney-Voltaire traversera le futur quartier de la zone d'aménagement concerté (ZAC) avec trois stations desservies jusqu'au carrefour du Bisou.
- Un service de location de vélos électriques en libre-service est en route, ainsi que la création de vélo-stations aux abords des quais du BHNS.
- Cette année, la voie cyclable reliant l'abribus de la ZA de Bois Candide en direction de la douane de Mategnin sera prolongée et raccordée à la voie cyclable côté suisse.
- La voirie comprenant la route, les trottoirs et les stationnements du chemin des Potiers et d'une partie du chemin du Pré Similien seront réaménagés dès 2024.

Organiser l'aide sociale

Ferney-Voltaire est une ville attractive et cosmopolite où les écarts de richesse sont prégnants. Dans ce contexte particulier, l'action sociale municipale consacre ses efforts à maintenir la mixité, l'équité et de la cohésion entre les habitants.

Notre commune connaît chaque année une évolution importante des demandes de logements sociaux auxquelles elle ne peut entièrement répondre. Les services restent d'ailleurs très vigilants pour limiter les pratiques illégales en matière de logements sociaux et les abus. En effet, à l'échelle communale, la priorité est d'assurer une répartition équilibrée des populations dans les différents quartiers.

Guidé par une analyse sur les besoins sociaux de la population, le centre communal d'action sociale (CCAS) anime une action générale de prévention, notamment pour les seniors isolés, mais

également en direction de la jeunesse via l'espace jeunes, très actif sur notre commune.

Durant la crise sanitaire, le CCAS s'est mobilisé pour protéger, venir en aide et maintenir le contact entre les habitants (confection et distribution de masques, appels hebdomadaires aux personnes vulnérables). Depuis le début de la guerre en Ukraine, le CCAS a également travaillé avec les associations locales pour aider les réfugiés de guerre pour leurs démarches, leur régularisation, la scolarisation des enfants, l'hébergement...

En projet et à venir...

Les inégalités numériques affectent une partie importante et grandissante de la population. Les personnes les plus touchées par l'éloignement du numérique sont souvent celles qui en ont le plus besoin, notamment pour le suivi médical ou social, les impôts ou l'employabilité. Pour cela, le CCAS va renforcer son travail visant l'inclusion numérique.

Ville des cultures

À Ferney-Voltaire, la culture pousse les murs, va au-devant des habitants et se partage dans tous les espaces. Les animations organisées par la Ville et les nombreuses associations contribuent ainsi au mieux vivre ensemble.

Une programmation éclectique accessible à tous est proposée dans le cadre de la saison culturelle au pays de Voltaire, portée par la Ville depuis 2022, mais aussi au travers des différentes festivités.

Outre son rôle de promotion et de diffusion de la lecture, la médiathèque propose tout au long de l'année des temps forts autour du livre, de la musique, du cinéma et de bien d'autres thèmes.

Le conservatoire poursuit son objectif dans le développement de la créativité en formant 650 élèves chaque année. En appliquant une politique de quotient familial pour le calcul des frais d'inscription depuis la rentrée 2021,

le conservatoire se veut plus inclusif et plus équitable. L'ouverture récente d'une classe de contrebasse a permis de diversifier son offre.

Les 200 associations ferneyiennes œuvrent dans des domaines variés et s'impliquent dans le cadre des animations organisées par la Ville. La municipalité maintient le budget alloué aux subventions indispensables à leur fonctionnement et à la mobilisation de leurs membres. De plus, la Ville a ouvert en 2021 une pépinière associative à la maison Saint-Pierre réunissant les associations qui agissent dans les domaines social, culturel et du loisir.

Transition et patrimoine végétal

S'adapter aux changements climatiques, investir dans les projets durables axés sur l'autonomie énergétique et renaturer notre ville, font partie des priorités de la municipalité.



| Création participative d'une microforêt en 2022.

Le budget vert permet de fixer des caps et de suivre les finances liées aux projets en faveur de la préservation de l'environnement, comme le remplacement des éclairages énergivores, les travaux d'isolation et de chauffage des bâtiments communaux, le développement des liaisons douces, l'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques...

La présence des arbres demeure au centre des aménagements; l'objectif fixé étant de planter 600 arbres en 6 ans (2020-2026). En parallèle, la municipalité a développé une démarche participative citoyenne pour la création d'une microforêt aux abords de l'école Florian en 2022.

Au centre nautique, la Ville innove avec la mise en place en 2023 d'un système de récupération de chaleur du réseau de l'eau filtrée permettant l'optimisation des ressources et la réduction de la consommation des fluides.

Mobilisée pour la sauvegarde de la flore et de la faune, la municipalité a fait l'acquisition en 2021 du pré La Corne et d'une partie du bois de la Bagasse qui comptent parmi les espaces

naturels sensibles de notre territoire. D'une surface de 8 hectares, cet achat permettra de préserver et d'entretenir ce milieu naturel pour limiter les dégradations phytosanitaires entraînées par le changement climatique.

En projet et à venir...

- La Ville poursuit son projet de création d'un parc situé vers la douane de Vireloup dont les travaux d'aménagement devraient débuter en 2025.
- D'autres projets sont à l'étude comme l'installation de panneaux photovoltaïques et l'implantation de citernes de récupération d'eau de pluie pour le nettoyage des rues.
- Un plan de financement pluriannuel sera mis en œuvre pour les bâtiments anciens (écoles, centre sportif, mairie, conservatoire et maison Saint-Pierre) afin de réduire leur consommation d'énergie.



le saviez-vous ?

La culture épouse la ville, sort des théâtres et vient à vous. Ainsi, la saison culturelle au pays de Voltaire 2023-2024 propose des spectacles et des rencontres un peu partout à Ferney-Voltaire. Un ciné-piscine est même prévu au centre nautique le 6 février.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.ferney-voltaire.fr

| Jeunesse

La place des jeunes

Jean-de-la-Fontaine (gestion reprise mi-2023, voir page 20), rénovations de quatre classes dans les écoles Jean-Calas et Florian, pose d'un faux plafond sous le préau de l'école Florian, achat de fournitures scolaires, de matériels informatiques, de vélos...

Les sorties et activités, notamment autour de la natation, du ski, de la musique ne sont pas oubliées. En complément de ces dispositifs pédagogiques proposés aux enfants, des parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) ont été mis en place depuis 2021 profitant à l'ensemble des écoles publiques.

Le conseil municipal des jeunes (CMJ), renouvelé en 2022, est composé de 36 jeunes élus. Sensible aux problématiques environnementales, le CMJ s'est notamment

impliqué en participant au *World clean up day* et en proposant des idées en lien avec le développement durable dans le cadre du budget participatif.

En projet et à venir...

- L'ouverture de deux écoles est en cours de réflexion, d'une part, dans le quartier du Levant en raison de la redonne urbaine et de son développement démographique, et d'autre part dans le futur quartier de la ZAC.
- L'école Jean-Calas bénéficiera en 2024 de travaux d'extension avec la création de deux salles pour le centre de loisirs au-dessus du réfectoire. De même, l'espace jeunes fera l'objet de travaux d'amélioration et de rénovation ces prochaines années.

| La Ville investit pour la modernisation de ses écoles.

Anticipant l'évolution démographique, la Ville investit constamment pour conforter les équipements scolaires qui accueillent actuellement plus de 1 100 enfants et pour déployer des actions tant dans le milieu scolaire qu'en dehors de l'école.

En 2022 et 2023, la municipalité a investi de manière équitable pour l'amélioration de ses écoles : travaux de renouvellement du self et de sécurisation de l'entrée de la maternelle et des abords de l'école

| Sport

Cultures sportives

La municipalité s'attache à impulser une politique sportive dynamique en étroite partenariat avec les associations sportives locales. Forte de 20 clubs accueillant près de 4 000 licenciés, dotée du plus grand plateau sportif du Pays de Gex et de nombreux équipements, Ferney-Voltaire vit au rythme du sport.

Ces dernières années, plusieurs installations sont venues enrichir l'offre déjà disponible au centre sportif Henriette-d'Angeville (CSHA) tel qu'un terrain de basket 3x3, un parcours d'obstacles et des appareils de fitness en libre-service. D'autres aménagements ont été menés dans le parc de la Tire avec l'installation de tables de tennis de table et la rénovation du terrain multisport. Grâce à la présence d'infrastructures et de terrains adaptés, deux associations ont choisi de s'installer à Ferney-Voltaire : saluons l'arrivée de Ferney-Voltaire Basket 3v3 et Budo Ferney-Voltaire !

Avec la dissolution du Sivom, la commune reprend en main la compétence sportive, comprenant notamment les subventions. Un bureau des sports a été créé en 2023 pour apporter un soutien aux associations dans leurs diverses démarches et une lettre d'actualité a été créée en automne 2023 à destination des clubs. La commune participe également à la promotion du sport et des associations dans le cadre d'événements (fête du sport, des journées dédiées à la danse urbaine).

Enfin, le centre nautique a ouvert de nouveaux cours pour améliorer la forme physique (AquaPalmesPilates, Aqua'thlétique).

En projet et à venir...

- Au CSHA, des aménagements seront menés en 2024 avec la mise en place de mains courantes et de buts pour les terrains de foot. De plus, la Ville et le club de tennis travaillent conjointement à un projet de réaménagement de leurs structures. Enfin, l'installation d'une zone de jeux pour enfants et d'une petite installation sportive sont en projet sur la partie pelouse du centre nautique.
- La mise en place de nouvelles infrastructures est à l'étude dans le secteur de Veudagne.
- Renouvelant son soutien aux associations sportives, la municipalité s'engage en 2024 à attribuer une enveloppe de 100 000 € répartie entre les 20 associations ferneyiennes pour leurs activités et leur fonctionnement.



| Démocratie participative

Le citoyen, acteur de sa ville

un terrain de basket 3x3 et à un poulailler partagé. Bientôt, des pergolas végétalisées seront implantées dans le parc de la Tire.

Plusieurs commissions consultatives ont été créées pour informer et échanger sur les projets communaux. La commission consultative pour le pacte de transition sensibilise ses différents membres à la complexité de l'évolution de la circulation et du stationnement. La Ville a également engagé un dialogue avec les associations, partageant des regards différents sur les perspectives en termes de mobilité. De même, la commission consultative pour le sport rassemblant des élus, des agents et des associations sportives se réunit dans l'objectif d'informer et d'échanger.

Véritable démarche participative citoyenne, la création d'une microforêt dans le quartier de l'école Florian en 2022 a remporté un grand succès en réunissant de nombreux bénévoles de tout âge.

Enfin, des réunions publiques se sont tenues pour présenter le futur parc de Vireloup aux habitants du quartier et la résidence autonomie aux seniors intéressés.

En projet et à venir...

Le budget participatif sera reconduit avec un budget constant de 150 000 € par an.

| Économie locale

Une économie dynamique

La municipalité agit pour le développement économique de notre commune en soutenant activement les entreprises et les commerces de proximité.

Les commerçants contribuent à l'attractivité de Ferney-Voltaire par leur activité quotidienne, par leurs animations ponctuelles et par leurs implications dans les actions municipales et associatives (Octobre rose, marché de Noël...). Un service dédié à l'économie locale a été mis sur pied en 2022. En lien avec Pays de Gex agglomération et l'association Initiative Bellegarde Pays-de-Gex, le service valorise les initiatives économiques et aide à l'insertion harmonieuse des commerces dans les différents quartiers quand cela est possible.

Pour conserver une ville attractive et faire face à la hausse des prix du foncier, la commune investit dans les fonds de commerce. Cette mesure a permis à plusieurs reprises la création de commerces de bouche (*Auberge de La Croix blanche, Ô Bistrot Vignodé, Le Café du soleil, La Brasserie d'Henriette*).

La commune a également accompagné plusieurs ouvertures de commerces et de services, notamment de food trucks (restaurants mobiles) aux abords du lycée impliquant la sécurisation de la circulation et du stationnement. En outre, une camionnette itinérante spécialisée dans la réparation de vélos s'installe deux fois par mois depuis décembre à proximité de la mairie.

En projet et à venir...

- La municipalité prévoit d'organiser en 2024 une « journée rencontre emploi » en partenariat avec France travail (anciennement Pôle emploi) pour mettre en rapport les demandeurs d'emploi avec les commerçants ferneyiens.
- La Ville a également pour ambition de dynamiser les environs de l'hôtel de ville pour accueillir des commerces et une halle de marché tout en préservant les espaces verts.



En octobre, la Grand'rue arborait les couleurs d'octobre rose.



le saviez-vous ?

La requalification de la zone d'activité commerciale et artisanale de la Poterie a été confiée par Pays de Gex agglomération à la SPL Terrinnov, dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Ferney-Genève Innovation. La municipalité agit auprès de Pays de Gex agglomération pour qu'elle prenne en compte ses souhaits pour ce futur quartier commercial qui devra porter un projet culturel ambitieux.

| Santé et senior

Bien vieillir à Ferney-Voltaire

Via le CCAS, la Ville œuvre au quotidien pour les citoyens les plus fragilisés, en particulier les aînés afin de lutter contre la fracture intergénérationnelle, de maintenir le lien social et d'encourager leur autonomie.

Initiative phare de ce mandat, la résidence autonomie « Les Jardins du conservatoire » a été inaugurée en 2023. Ce beau lieu de vie comprend 24 appartements adaptés aux besoins des seniors ainsi que de grands espaces communs conviviaux où des activités leur sont proposées. La résidence autonomie a pour vocation de devenir le lieu ressource des seniors ferneysiens. Cuisiner nécessite parfois un effort considérable pour nos aînés. Depuis 2023,

la municipalité a repris la gestion du portage de repas pour les plus de 65 ans (opéré jusque-là par le Sivom). Une vingtaine de bénéficiaires reçoivent ainsi la visite d'un agent communal à leur domicile. Le CCAS poursuit également ses interventions auprès des Ferneysiens les plus fragiles et isolés (plan canicule, grand froid). En outre, un repas, un colis ou un bon cadeau est proposé aux seniors pour les fêtes de fin d'année.

En projet et à venir...

Face au déficit de l'offre de soins, la municipalité s'engage pour la création d'un hôpital semi-privé à Ferney-Voltaire qui devrait trouver place le long de la route départementale 35. En complémentarité avec les infrastructures médicales du Pays de Gex, cet établissement pourrait accueillir des services spécialisés. Dans cet objectif, la Ville travaille à la création d'une OAP (orientation d'aménagement et de programmation) en accord avec le plan local d'urbanisme pour l'aménagement global de ce secteur.



L'église a été restaurée dans le respect de son aspect original.

| Patrimoine

Investir et préserver

La préservation du patrimoine et la maîtrise du foncier constituent deux enjeux capitaux dans les perspectives d'aménagement et de construction.

Chaque année, la municipalité fait le choix d'investir dans le foncier bâti et non bâti en mettant en œuvre un programme d'investissement en pleine cohérence avec les besoins présents et futurs de notre cité. Il s'agit notamment de l'acquisition d'un espace naturel sensible pour préserver l'environnement, de parcelles dans le secteur de Veudagne pour y développer des structures sportives et une piste cyclable, d'un immeuble ancien situé rue de Meyrin pour défendre le modèle de l'économie locale en centre-ville et d'un terrain de 3,6 hectares de vignes situé dans le prolongement du chemin de la Bagasse pour sauvegarder ce patrimoine agricole.

La réhabilitation de l'atelier Lambert (actuellement Auberge de La Croix blanche) et la création de l'allée du château, finalisées en 2020, ont offert un nouveau visage à l'entrée de notre ville tout en renforçant son caractère historique et en mettant en valeur les abords du château de Voltaire.

Par ailleurs, des travaux sont engagés depuis 2020 dans le bâtiment municipal de la maison Saint-Pierre. Ils ont débuté par le réaménagement des locaux et la création d'un passage dans le mur extérieur pour faciliter la circulation piétonne dans ce quartier.

L'église Notre-Dame et Saint-André a également connu d'importants travaux de réfection du clocher en 2023.

En projet et à venir...

- La Ville se porte actuellement acquéreur d'un terrain de 1,6 ha soit 16 000 m², situé à proximité de la douane de Vireloup pour construire un parc urbain et poursuivre la véloroute (initiée par Pays de Gex agglo) en direction de la Suisse.
- Plus généralement, la municipalité souhaite continuer sa politique de réserves foncières, notamment des espaces naturels sensibles.

| Sécurité

Prévenir et dissuader

La sécurité est une préoccupation majeure pour toute municipalité, et Ferney-Voltaire ne fait pas exception. Pour cela, la commune met en place un ensemble d'actions cohérentes et efficaces pour garantir le bien-être de ses habitants.

Ferney-Voltaire grandit et se densifie au sein d'un territoire en pleine expansion. La population augmente et les incivilités ainsi que la délinquance sont plus fréquentes. Pour faire face, l'action municipale en faveur de la sécurité prend différentes formes, y compris à travers le travail quotidien de la police municipale et des forces de l'ordre. La municipalité a mis l'accent sur la continuité des investissements pour le programme de vidéoprotection au travers d'un plan pluriannuel qui prévoit la remise en état de caméras déjà présentes ainsi que l'achat de nouvelles installations pour des zones non couvertes jusqu'alors. Une autre phase de déploiement de la vidéoprotection a été amorcée en 2023, ciblant le contrôle des entrées de ville et les axes principaux par l'installation d'une quinzaine de caméras. La sécurité routière figure également parmi les priorités. La mise en place de zones

de circulation à 30 km/h, le contrôle de la vitesse à l'aide d'un radar mobile et l'évacuation des véhicules épaves qui entravent le stationnement contribuent à créer un cadre de vie plus agréable et plus sûr.

En 2021, Ferney-Voltaire s'est vue décerner le label « Ville prudente » par l'association Prévention routière aux collectivités. Celui-ci récompense les efforts des communes en matière de prévention et de sécurité routières. Un second cœur a été octroyé en novembre dernier, considérant les démarches et les aménagements entrepris.

En projet et à venir...

- Entre 2023 et 2026, 40 à 60 caméras seront déployées dans les différents quartiers pour renforcer la vidéoprotection.
- Un programme éducatif sur la sécurité routière sera proposé dans les écoles afin de sensibiliser les plus jeunes aux règles et aux bonnes pratiques et de prévenir les comportements à risque.

| Communication

Ville connectée

La communication municipale constitue l'un des principaux vecteurs de dialogue avec les Ferneysiens. Sa vocation est d'expliquer l'utilité des projets, d'informer sur l'actualité et de promouvoir les acteurs locaux (associations, commerces...).

Afin de faciliter les démarches et l'accès à l'information, la municipalité a choisi de développer son volet numérique. Une application (Imagina) pour smartphone a été mise en place en 2023 permettant d'informer les usagers en temps réel et de leur donner accès à des démarches simplifiées.

La refonte totale du site web de la Ville en 2020 a été menée pour améliorer la navigation et le rendre plus vivant. Ces dernières années, plusieurs plateformes numériques ont été mises en ligne pour

faciliter l'accès à la billetterie du centre nautique, à la médiathèque, à la billetterie des spectacles de la saison culturelle ou pour contribuer au budget participatif.

La présence sur les réseaux sociaux a été renforcée avec l'ouverture en 2021 des comptes LinkedIn et Instagram. Enfin, un panneau d'affichage tactile a pris place devant l'entrée de l'hôtel de ville en 2022, permettant aux administrés de consulter 24 h/24 et 7 j/7 les informations légales obligatoires, le plan de ville, l'actualité citoyenne et événementielle...

En projet et à venir...

De nouveaux panneaux d'affichage communal et libre seront progressivement installés dans l'espace public pour compléter l'offre existante et donner plus de visibilité à l'actualité culturelle, événementielle et associative. Une réflexion est menée pour le déploiement d'autres panneaux lumineux.



Budget : des investissements constants



Budget de transition, l'année 2024 marque la fin d'un plan d'investissement triennal et le début d'un autre. Les investissements sont réguliers tandis que le fonctionnement prend de l'ampleur en raison principalement de la reprise en main de l'école Jean-de-la-Fontaine et des équipements ferneysiens précédemment gérés par le Sivom. Explications.

L'inflation toujours prégnante

En 2024, le budget est fortement marqué par trois événements majeurs : l'inflation en cours, l'arrêt du Sivom et la hausse du fonctionnement. En effet, le choc inflationniste impacte directement les finances communales. L'augmentation des coûts de l'énergie et des matières premières perdure. Les fluides représentent une part importante des dépenses à hauteur de 1,3 M€. Une renégociation des tarifs du gaz a toutefois permis de stabiliser cette dépense. Des mesures ont d'ores et déjà été prises et seront poursuivies en 2024, comme la fermeture périodique du centre nautique pour réduire la consommation énergétique. À noter également que les travaux réalisés en 2023 ont permis de stabiliser la consommation des bâtiments de la Ville (travaux d'isolation et de chauffage).

Dissolution du Sivom

La dissolution du Sivom (voir page 20) ne pénalise pas les finances de notre commune qui de fait cesse le versement de la participation financière au fonctionnement

de cette structure dès 2024. La hausse de la masse salariale (+ 800 000 €) avec la reprise du personnel de l'école Jean-de-la-Fontaine et la mise en œuvre des travaux de remises aux normes de cet établissement scolaire se répercutent sur le budget de fonctionnement et d'investissement. De plus, la Ville réintègre une partie de la dette du Sivom équivalant à 2,7 M€. Maîtrisée et soutenable, cette dette sera entièrement remboursée à l'horizon 2028. Autre conséquence, la Ville de Ferney-Voltaire va bénéficier d'un reversement de 1,1 M€ de Préveissin-Moëns et d'Ornex pour compenser les contributions ferneysiennes aux équipements localisés sur ces deux communes.

Hausse du fonctionnement

Autre raison de l'évolution des dépenses en fonctionnement : la revalorisation indemnitaire pour le personnel communal décidée par l'État en 2023. Pour favoriser l'attractivité des métiers dans le secteur public et fidéliser les agents en poste, l'État a ainsi choisi de réexaminer le montant de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise. De son côté, la commune agit également pour pérenniser ses services à la population et limiter le phénomène de vie chère.

Maintenir un équilibre

La Ville subit une baisse de ses recettes, notamment en raison de la baisse continue de dotations de l'État, de la perte de l'autonomie fiscale liée à la suppression de la taxe d'habitation et de la baisse des

recettes liées à la taxe d'aménagement. Cela requiert une vigilance accrue des dépenses de fonctionnement sans pour autant détériorer les services adaptés à une ville de plus de 10 000 habitants. En revanche, la compensation financière genevoise est à nouveau en légère augmentation cette année, traduisant la hausse du nombre de frontaliers ferneysiens. Pour autant, elle reste une source de revenus fluctuante en fonction du nombre de frontaliers actifs habitant dans notre commune. La taxe foncière, qui représente l'une des principales ressources du budget de fonctionnement, est en évolution sur décision de l'État. Au niveau communal, la Ville a fait le choix de ne pas augmenter le taux communal de la taxe foncière, inchangé depuis 2021, et de continuer à protéger le pouvoir d'achat des Ferneysiens. Enfin, un emprunt de 3 M€ sera en principe réalisé pour conserver un niveau d'investissement avoisinant les 6 M€.

POUR RAPPEL

Fonctionnement – La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des recettes et des dépenses de la vie courante de la collectivité. Elles sont le socle de l'action municipale.

Investissement – Ces dépenses comprennent l'ensemble des travaux effectués par la Ville et les acquisitions foncières.

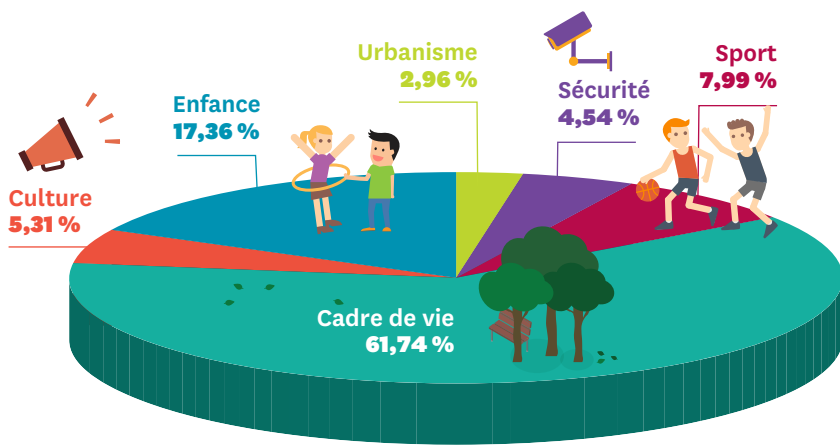


LE BUDGET VERT

Initié en 2022 et reconduit en 2023, le budget vert s'élève cette année à 1,7 M€. La Ville met l'accent sur les opérations valorisant le développement durable et l'autonomie énergétique.

- Voirie et liaisons douces prolongées route de Meyrin : **472 000 €**
- Installation de panneaux photovoltaïques : **300 000 €**
- Modernisation de l'éclairage (plan pluriannuel) : **300 000 €/an**

Répartition des dépenses d'équipement par politique sectorielle



RÉSEAU DE CHALEUR

Cette année, la Ville investira **120 000 €** pour le raccordement au réseau de chaleur du CERN d'une partie de ses bâtiments publics (écoles Florian et Jean-Calas, centre nautique, médiathèque). L'objectif est de récupérer l'énergie fatale produite par le CERN pour alimenter des logements et des infrastructures de la ville. Ce projet est mené en lien avec la SPL Terrinnov et la SEMOP « Pays de Gex Énergies ».



Le budget change de temporalité !

Habituellement voté au mois de mars de son année d'exécution, il est à présent voté en décembre de l'année précédente. Répondant à une volonté politique et à un enjeu d'efficacité, le budget sera à présent mis à exécution dès le 1^{er} janvier. Par conséquent, cette mesure facilitera l'appel aux entreprises et les procédures d'investissement en début d'année.

En chiffres

En 2024, les dépenses d'équipements majeures sont les suivantes :



Voirie et équipements : 2,5 M€

- Aménagement du chemin des Potiers et abords du conservatoire : **750 000 €**
- Liaisons douces et paiement de la finalisation des plus-values qualitatives du BHNS : **720 000 €**
- Réfection des voiries : **300 000 €**
- Budget participatif : **150 000 €**



Scolaire : 700 000 €

- Travaux de réalisation d'un plancher à l'école Jean-Calas et renouvellement de mobilier



Sport : 367 000 €

- Modernisation de l'éclairage du COSEC : **155 000 €**
- Réfection des terrains de tennis et travaux pour le terrain de football avec la réalisation de la main courante : **100 000 €**



Sécurité : 200 000 €

- Continuité du déploiement de la vidéoprotection

En savoir ☎

► www.ferney-voltaire.fr

SÉCURISATION D'UNE TRAVERSÉE PIÉTONNE

Des feux de circulation ont été installés sur le chemin de la Planche Brûlée, au niveau du pont surplombant le Nant, à deux pas de l'école Jean-de-La-Fontaine. Ces travaux permettent de sécuriser le passage piéton adjacent qu'empruntent de nombreux enfants pour aller à l'école.



L'installation des feux, le marquage au sol et la reprise de la chaussée autour du carrefour ont été réalisés en novembre 2023.

BUDGET PARTICIPATIF

Vous avez voté pour vos projets préférés. Merci pour votre participation ! Parmi les idées proposées par les habitants pour améliorer le quotidien ou le cadre de vie à Ferney-Voltaire, voici celles qui ont été retenues :

- Le terrain de beach multisport
- Le terrain d'apprentissage du VTT (bike parc)
- Le jardin botanique et fleuri
- La boîte à livres au parc de La Tire

DU CHANGEMENT POUR LES TRANSPORTS PUBLICS

Depuis mi-décembre, les bus circulent sur la voie centrale qui leur est complètement dédiée, au centre de l'avenue du Jura. Cette voie, interdite pour les autres usagers de la route, permet de fluidifier le trafic et de donner la priorité aux bus, notamment au niveau des carrefours à feux. L'ancienne ligne F est devenue la ligne 60, avec des bus reliant la gare Cornavin (Genève) depuis Gex ou Ferney-Voltaire. Une ligne 61 complète cette offre avec une dizaine de passages quotidiens dans chaque sens, uniquement sur l'avenue du Jura (pas d'arrêt à la mairie de Ferney-Voltaire).



Au printemps 2024, la cadence des bus 60 augmentera, pour atteindre l'objectif annoncé du BHNS : un bus toutes les 6 minutes en heure de pointe.

BUREAUX DE VOTE

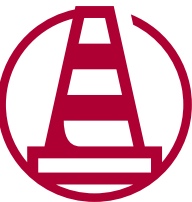
Les bureaux de vote déménagent. À partir du prochain scrutin, c'est-à-dire le dimanche 9 juin 2024 pour les élections européennes, ils se tiendront au centre sportif Henriette-d'Angeville, et non plus à l'école Jean-Calas. La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au vendredi 3 mai 2024. Vous pouvez vous inscrire sur le site service-public.fr ou à l'accueil de la mairie.

FERMETURE PONCTUELLE DU CENTRE NAUTIQUE

Le centre nautique sera fermé pendant les vacances scolaires d'hiver, du samedi 17 février au dimanche 3 mars 2024, afin de maîtriser la consommation énergétique de ce bâtiment communal.

MOBILIER URBAIN

La commune poursuit son programme de rénovation du mobilier urbain. Ainsi, des bancs et de nouvelles poubelles ont été installés le long de l'avenue Voltaire en 2023. De même, les candélabres, les garde-corps et les barrières de la Grand'rue ont été repeints. Ces opérations permettent d'entretenir le matériel et d'harmoniser le mobilier urbain communal.



RÉAMÉNAGEMENT DES ABORDS DU CONSERVATOIRE

Un projet de réaménagement de la voirie au niveau de l'intersection des chemins des Potiers, des Jargilières et du Pré Similien est en cours de définition. Réalisé courant 2024, il consistera à redessiner la voirie pour rejoindre le chemin des Potiers en passant devant le conservatoire, jusqu'aux immeubles « Éloge », « Flower Park » et « Les Manoirs ». De nouvelles places de parking à proximité du conservatoire seront créées, et l'accès au parking existant derrière le bâtiment sera facilité. Un disque de stationnement sera nécessaire pour stationner sur ces places en zone bleue.

DES REPAS POUR LES SENIORS

Depuis septembre, le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la commune a repris la mission de portage de repas, auparavant compétence du Sivom de l'Est-gessien. Ce service facilite le maintien à domicile des personnes âgées, tout en leur permettant de conserver une alimentation équilibrée.



Du lundi au vendredi, l'équipe du CCAS livre à bord d'un camion frigorifique des repas à une vingtaine de seniors.

Cekina'th

La nouvelle enseigne de chaussures et d'accessoires Cekina'th a ouvert ses portes en septembre 2023. Sa propriétaire Nathalie Meylan vous accueille dans sa boutique située au 10 Grand'rue.



Sur les réseaux sociaux, Cekina'th présente ses chaussures et accessoires dans des tenues complètes.

Comme à la maison

Après une carrière dans la comptabilité, Nathalie entreprend un changement de cap. Elle imagine alors un commerce où faire coïncider ses deux passions : la mode et la décoration. Ici, nos yeux sont attirés par un immense mur de caisses en bois où les bottines et les baskets tendances sont exposées. Nathalie a créé « une boutique où l'on se sent à l'aise, comme à la maison », précise-t-elle. De confortables fauteuils prennent place au milieu des chaussures, des sacs et des bijoux.

Un mot d'ordre : l'originalité

Cekina'th propose des chaussures de marques françaises, espagnoles et italiennes de bonne facture, avec un style unique. « Mon but était d'ouvrir une boutique pour avoir des chaussures originales », explique-t-elle. D'ailleurs, celles-ci ne sont commandées qu'en petites quantités, neuf à douze paires par modèle, pour garantir personnalité et rareté aux clientes. Concernant les bijoux, Nathalie travaille avec des petits artisans français et recherche des produits inédits, avec des matériaux de qualité : pour la Saint-Valentin, vous pourrez y trouver des bijoux en perles de culture confectionnées avec des écailles de poissons du lac Léman !

Cekina'th — 10 Grand'rue
T 06 17 40 52 44

Ouvert le mardi de 10 h à 17 h 30, le mercredi et le jeudi de 10 h à 18 h 30, le vendredi de 12 h à 18 h 30 et le samedi de 10 h à 18 h.



| L'équipe du Karma Lounge vous accueille 365 jours par an.

Karma Lounge

Le restaurant Karma Lounge, situé rue de Versoix propose des spécialités indiennes et pakistanaïses depuis plus de 20 ans.

Une atmosphère feutrée

Avant même de pousser la porte de l'établissement, des effluves épicés suscitent l'intérêt des papilles. Vous pénétrez alors dans une salle rénovée dans les tons oranges et pourpres où un grand bar en bois trône au milieu de la pièce. À l'étage, une large banquette douillette épouse le tour de la salle. L'établissement propose « de privatiser ces espaces pour des anniversaires et des mariages », explique le propriétaire M. Chaudhary.

Des spécialités alléchantes

Une fois installés confortablement, vous pourrez déguster des spécialités du chef comme le nashedar balti (gambas à l'ail) ou le kama sutra (queues de langouste au gingembre), tout en sirotant un lassi mangue ou saté. « Notre butter chicken et notre tikka masala sont également très appréciés par nos clients », précise-t-il. Le chef propose également des plats végétariens tels que le panchmel daal (mélanges de cinq lentilles indiennes) ou le palak panir (épinards avec du fromage). Et si d'aventure, vous souhaitez déguster ces mets chez vous, rien de plus simple. Vous pouvez commander vos plats à emporter et venir les récupérer sur place !

Karma Lounge — 4 rue de Versoix
T 04 50 28 01 72

Ouvert tous les jours, de 12 h à 14 h 30 et de 18 h 30 à 22 h 30.

Handball Club gessien

Le Handball Club gessien est un incontournable de la vie sportive ferneysienne et gessienne. Depuis sa création, il propose des entraînements au centre sportif Henriette-d'Angeville. Il fêtera ses 50 ans de sportifs services en 2025 !

Un échange entre générations

Avec ses 14 entraîneurs, ses joueurs âgés de 7 à 50 ans et ses 240 licenciés, le Handball Club gessien est une grande famille. Il compte une section loisirs pour adultes et plusieurs sections de compétition. « À cet âge, les enfants veulent gagner » explique Patrick Chapuis, président du club depuis 15 ans, en suivant du regard les passes décisives des moins de 13 ans sur le terrain.



Le club a également obtenu le label « formation » pour ses efforts et les résultats de ses joueurs.

La force du collectif

Il n'en demeure pas moins que le handball est très attaché au respect de l'arbitre et des autres joueurs. « C'est un sport qui place le collectif au centre. Si le joueur ne compte pas sur les autres pour gagner, il ne passera pas », précise le président.

Une vraie place pour les filles

Collectif et mixité vont de pair dans le club, Patrick Chapuis souligne « qu'il n'y a pas de raison pour que les filles ne puissent pas jouer au handball au même titre que les garçons ». Les séances découvertes dédiées aux filles ont ainsi porté leurs fruits : le Handball Club gessien est le club aindinois qui compte le plus de filles dans ses rangs avec une part de

40 % des effectifs. Ce qui lui a valu le label « féminisation » décerné par la fédération.

Handball Club gessien

Centre sportif Henriette-d'Angeville, avenue des sports
T 06 15 47 31 30 – www.handballclubgessien.com

Pays de Gex Natation

Depuis plus de 40 ans, l'association Pays de Gex Natation (PGN) accompagne petits et adultes dans le grand bain, à Gex et à Ferney-Voltaire. Le club comptabilise actuellement près de 550 licenciés.

Une école de nage ouverte à tous

Le PGN « a pour vocation de donner la possibilité à tous d'apprendre la natation », indique Raphaël Calestroupat, directeur technique. Bien se positionner dans l'eau, respirer à intervalles réguliers, adopter un battement de jambes efficace sont des objectifs majeurs pour l'apprentissage de la natation. Dans cet esprit, le PGN organise aussi des stages « J'apprends à nager » et « Aisance aquatique » (dispositifs initiés par l'État) pour les enfants non nageurs, en complément des « semaines bleues » pour le savoir nager sécuritaire des enfants des écoles primaires mises en place par la commune.

Vers la compétition

Le projet sportif du club : apprendre les bases puis se tourner vers la compétition. Des concours internes sont ainsi organisés dès l'école de nage. Environ 100 jeunes ont intégré cette année le circuit compétitif.

Varier les sports

« Le club a à cœur de se diversifier vers le triathlon, peu présent dans le Pays de Gex », précise Raphaël. Le PGN a ainsi ouvert à la rentrée 2023 une section dédiée au triathlon. Cette nouvelle discipline, proposée aux enfants comme aux adultes, mêle des cours de natation, de course à pied et de vélo dispensés par un éducateur spécialisé.



Cette saison, le club accueille à l'école de nage 251 enfants âgés de 6 à 10 ans.

Pays de Gex Natation

Centre sportif Henriette-d'Angeville, avenue des Sports
T 06 83 52 95 14 – contact@pgnatation.org – pgnatation.org



Dernier chapitre pour le Sivom

En janvier 2022, la Ville de Ferney-Voltaire a émis le vœu de sortir du syndicat intercommunal à vocation multiple de l'Est-Gessien (Sivom), rejointe dans la foulée par les villes d'Ornex et de Prévessin-Moëns, actant la future dissolution du Sivom. En décembre 2023, les trois villes et le comité syndical ont validé la convention de liquidation du Sivom.

Rappel des compétences

Créé en juin 1967, le Sivom a mis en place une collaboration entre les communes de Ferney-Voltaire, Moëns, Ornex et Prévessin. Les compétences communales qui lui ont été transférées ont évolué au fil du temps : la construction, la gestion et l'entretien d'équipements sportifs (centre sportif Henriette-d'Angeville à Ferney-Voltaire, gymnase Saint-Simon et halle du Moulin à Prévessin-Moëns, gymnase du collège à Ornex), de l'école intercommunale Jean-de-La-Fontaine à Prévessin-Moëns, d'équipements d'utilité communale ou intercommunale (gendarmerie à Ornex, centre d'incendie et de secours à Prévessin-Moëns) et les études d'intérêt intercommunal. La compétence relative à la gestion du service public de la restauration scolaire et sociale, et la construction des équipements afférents (cantine de l'école Jean-de-La-Fontaine, service de portage des repas à domicile aux personnes âgées, cuisine centrale intercommunale) a déjà été restituée aux trois communes par un arrêté préfectoral datant du 9 août 2023.

Travail préparatoire

Les trois communes membres ayant acté sa dissolution au printemps 2022, le comité syndical a eu recours à un cabinet de consultants pour étudier ses conséquences. Après avoir analysé l'ensemble des incidences et l'historique complet du Sivom, le cabinet de consultants a rendu un rapport au printemps 2023, qui a permis aux trois communes d'avoir une base de travail pour aboutir à l'élaboration



L'école Jean-de-la-Fontaine est entièrement gérée par la Ville depuis la rentrée 2023.

d'une convention de liquidation, validée en décembre 2023 par les trois conseils municipaux et par le comité syndical, puis entérinée par arrêté préfectoral. Cette convention a pour premier objectif de clarifier l'affectation du personnel au sein des trois communes membres, en complément des personnels déjà réaffectés au préalable en début d'année 2023 pour les équipements sportifs, et au printemps 2023 pour l'école Jean-de-La-Fontaine. Le second objectif de la convention est de répartir l'actif et le passif du Sivom entre ses communes membres.

Répartition des équipements

La répartition de la propriété des équipements a été déterminée selon le principe de la territorialisation : les communes reprennent les équipements lorsqu'ils sont présents sur leur territoire, en l'occurrence le centre sportif Henriette-d'Angeville et les bureaux du Sivom. Une exception à ce principe de territorialité existe avec l'école Jean-de-La-Fontaine, dont le groupe scolaire, le centre de loisirs, la cantine et la cuisine centrale, bien que situés sur la commune de Prévessin-Moëns, sont réintégrés dans le patrimoine de la commune de Ferney-Voltaire. La reprise de la gestion de l'école par la Ville est effective depuis la

rentrée de septembre 2023, en amont de la dissolution. En pratique, la reprise des équipements du Sivom a été suffisamment anticipée pour ne pas engendrer d'effets sur leurs usagers.

Pour mieux investir

Dans son vœu de sortie du Sivom voté en janvier 2022, le conseil municipal ferneysien soulignait la problématique liée à la participation financière qui était uniquement une dépense de fonctionnement, alors qu'elle pouvait concerner des investissements pour les équipements. La réintégration des équipements dans le patrimoine communal permet de répartir justement les coûts engendrés entre le budget de fonctionnement et celui d'investissement. Les équipements ainsi désormais gérés par la Ville sont anciens, nécessitant des investissements plus importants que les équipements récents récupérés par les villes voisines (gendarmerie à Ornex et halle du Moulin à Prévessin-Moëns), mais avec des emprunts également plus anciens et donc prochainement éteints. Si l'histoire du Sivom fait désormais partie du passé, elle a tout de même été une belle page de l'histoire ferneysienne qui s'écrit à présent au singulier.

Le recensement, c'est sûr !

Vos données sont protégées : seul l'Insee y a accès, et est tenu au secret statistique.

Le recensement, utile pour notre ville !

Le recensement général de la population aura lieu du 18 janvier au 24 février 2024 à Ferney-Voltaire. Cette opération permettra de mieux connaître la population de la commune, ses besoins, et d'envisager des projets pour y répondre.

Comment se déroule le recensement ?

Début janvier, vous recevrez un courrier dans votre boîte aux lettres, vous informant des étapes du recensement. Un agent recenseur passera ensuite à votre domicile, muni d'une carte officielle. Il vous remettra alors une notice – ce document est indispensable, gardez-le précieusement – avec vos identifiants de connexion pour vous faire recenser sur le site le-recensement-et-moi.fr ; ou des feuillets si vous préférez répondre aux questions sur papier. Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide, mais aussi plus économique pour la commune. Si vous avez opté pour les feuillets papier, l'agent recenseur viendra récupérer vos formulaires à la date et à l'heure convenues avec vous (le dépôt en mairie est également possible en dernier recours).

Les questions posées concernent votre logement (caractéristiques, confort) et les personnes composant votre foyer (âge, nationalité, activité professionnelle...). Ces données sont exclusivement à usage de statistiques pour l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et ne sont pas transmissibles.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

La réponse aux questionnaires du recensement est obligatoire. Cette opération permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population (âge, profession, moyens de transport utilisés) ainsi que sur les caractéristiques et le confort des logements.



Les résultats du recensement sont essentiels, ils permettent de :

- déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ;
- définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies... ;
- identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives...), de commerces, de logements...

En savoir + Informations

- recensement@ferney-voltaire.fr
- www.le-recensement-et-moi.fr

« L’expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l’entière responsabilité de leurs auteurs. »

FERNEY-VOLTAIRE
VALEURS
COMMUNES

Instruire et éduquer

Face à l’approche du « tout répressif », que l’État n’a plus les moyens d’assurer, les collectivités locales doivent trouver d’autres moyens pour faire passer des messages sur le long terme auprès des habitants de Ferney-Voltaire.

Bien sûr, l’action de la gendarmerie nationale, tout comme celles de la police municipale, des douanes et de la police aux frontières, est conséquente, mais il faut s’attaquer à la racine du mal. Dans une ville où les disparités de richesse sont parmi les plus fortes de France, même si nous sommes sortis de la Politique de la Ville, il faut faire un pas de côté pour trouver des solutions. L’école républicaine est la première des réponses. Nous mettons les moyens avec un taux d’encadrement en Atsem et en animateur supérieur à la moyenne du Pays de Gex. Nous avons placé la barre très haut en ce qui concerne nos attentes envers la société en charge des menus de la cantine, et les résultats sont probants. Et surtout, nous mettons la pression sur l’Éducation nationale pour ouvrir de nouvelles classes afin de faire baisser le nombre d’élèves par classe, et pour arrêter les classes « multiniveaux ».

En effet, la majorité défend, d’abord et avant tout, la maîtrise des fondamentaux que sont « lire, écrire, compter ». Notre équipe place le respect des valeurs républicaines (en particulier la laïcité) et le respect des autres au-dessus d’approches communautaristes somnolentes. Parallèlement à l’instruction publique, il revient à chaque parent d’éduquer ses enfants, et nous soutenons toutes les familles en introduisant le sport et la culture dans l’école, en augmentant les subventions sportives aux clubs ferneysiens, en défendant un tarif imbattable pour les Ferneysiens à la piscine et en finançant un espace jeune ouvert à tous à la Maison Saint-Pierre.

À côté de cela, il existe des engagements civiques de première importance avec le conseil municipal des jeunes, les jeunes sapeurs-pompiers, d’autres implications dans le monde associatif dès le plus jeune âge (cours de langue associatifs ou conventionnés avec le lycée dès la primaire, Adsea, cours de théâtre, scoutisme...), ou encore l’engagement possible pour les jeunes adultes en tant que pompiers volontaires ou réservistes dans les corps constitués de notre République afin de préserver le modèle de notre société.

FERNEY
EN GRAND

Jean-Loup Kastler,
Myriam Manni,
Nicolas Krausz

Une majorité en démission permanente

Il ne se passe plus une semaine à Ferney-Voltaire sans que nous apprenions une démission au sein de l’équipe Raphoz-Unal-Philipps ou dans les rangs de la direction de notre commune. Il est possible d’y voir un hasard mais la contemporanéité entre cette succession de départs et l’effondrement du projet de centre commercial géant n’est pas sans poser question. Nous avons appris tout d’abord la démission de la directrice générale adjointe des services Madame xxx xxx*. Le maire lui-même nous a ensuite annoncé la fin de contrat de son directeur de cabinet xxx xxx* et de son directeur général des services Monsieur xxx xxx*. Le conseil de décembre a d’ailleurs été l’occasion de rappeler que ce dernier nous venait directement de Levallois-Perret. Le maire s’est alors lancé dans un étonnant éloge de la commune des Balkany qui a provoqué des remous jusque dans sa propre majorité en décomposition. L’ultime conseil de l’année 2023 a enfin été marqué par l’annonce de la vraie-fausse démission de l’adjoint aux affaires sociales Pierre-Marie Philipps. Car il y a eu démission dans le discours mais pas dans la pratique. En effet, aucun point à l’ordre du jour n’est venu acter cet état de fait. Il est tentant d’y voir un jeu de rôles visant à atténuer le fiasco que risque fort d’être la seconde partie de ce mandat. Le chef des mécontents pourra éventuellement monter une liste aux futures municipales de 2026 avant de fusionner avec celle du maire sortant au deuxième tour.

Une telle attitude manque de courage et de responsabilité. Que peut signifier la démission d’un élu qui a voté tous les budgets et tous les projets de sa majorité à commencer par celui de centre commercial géant ? Peut-on construire un projet politique sur l’incapacité à assumer ses actions ?

Les Ferneysiens jugeront ces subterfuges dans trois ans. En attendant, la majorité en place n’a prévu aucun nouvel investissement dans le budget de cette fin d’année ajoutant ainsi une démission budgétaire à sa démission politique.

* Pour la protection de la vie privée et des données personnelles du personnel communal, les noms des personnes citées ont été masqués.

LA FORCE
DE L’UNION

Christian Landreau

2023, "annus horribilis" pour les affaires municipales

Comment expier cette année de déliquescence du pouvoir municipal ? En prenant acte du mécontentement général et en acquiesçant ? : départs d’agents municipaux, démission d’un adjoint, quorum municipal difficilement atteint lors des conseils municipaux....., mécontentement des habitants (fête à Voltaire nulle, marché de Noël lamentable, Illuminations et guirlandes misérables, suppressions d’arrêts de bus, difficultés de se parquer, routes dangereuses pour les automobilistes et vélocipédistes, constructions à outrance qui défigurent la ville, insécurité grandissante, promesses non tenues....), la grogne est partout. Stop ou encore ?

Le devoir d’un élu consiste à servir ses administrés, sans qu’ils aient à pâtir de querelles inappropriées et d’une majorité municipale à bout de souffle. Pour avoir installé le Maire aux responsabilités, j’attends donc le rattraper dans sa chute finale, par esprit de collégialité municipal pour que Ferney-Voltaire ne fasse pas tâche dans le pays de Gex.

Epicure dit "Il est plus doux de donner que de recevoir". Effectivement. " Je pense à ceux qui doivent trouver en eux quelque chose après le désenchantement", précise Honoré de Balzac dans les Illusions perdues.

A toutes et à tous, courage. Demain est un autre jour.. Bonne et sainte fête de Noël, et excellente et prometteuse année 2024.

Contact mairie

► **Mairie de Ferney-Voltaire**
Avenue Voltaire | **T 04 50 40 71 21**
mairie@ferney-voltaire.fr
www.ferney-voltaire.fr
Du lundi au jeudi : 8h-12h et 14h-18h
Vendredi : 8h-12h et 14h-17h

Services décentralisés de la mairie

► **Conservatoire à rayonnement communal de musique, de danse et d’art dramatique**
11 chemin des Jargilières | **T 04 50 40 66 16**
conservatoire@ferney-voltaire.fr

► **Pôle culturel et événementiel**
Maison du Pays de Voltaire, 26 Grand’rue
T 04 50 40 18 52 (service culturel)
service.culturel@ferney-voltaire.fr
T 04 50 40 18 54 (service événements et vie associative)
evenements@ferney-voltaire.fr

► **Centre nautique / bureau des sports**
Avenue des Sports | **T 04 50 40 78 73**
centre.nautique@ferney-voltaire.fr
sport@ferney-voltaire.fr

► **Police municipale**
37 Grand’rue | **T 04 50 28 40 40**

► **Médiathèque Le Châtelard**
23 rue de Meyrin | **T 04 57 28 00 38**
mediatheque@ferney-voltaire.fr
mediatheque.ferney-voltaire.fr

► **Espace de vie sociale**
La Boussole, Maison Saint-Pierre,
11 rue de Genève – La Borne, 9 avenue des Alpes
T 09 67 81 92 74
evs@ferney-voltaire.fr

Horaires d’ouverture des services à consulter sur
► **www.ferney-voltaire.fr**


 Retrouvez toute l’actualité de notre ville et les conseils pour vos démarches administratives sur **www.ferney-voltaire.fr**


 Inscrivez-vous à la newsletter pour rester informé sur les événements culturels, citoyens et associatifs de Ferney-Voltaire.


 Suivez l’actualité de notre ville sur **Facebook, Instagram et LinkedIn** : Ville de Ferney-Voltaire


 Abonnez-vous à l’application mobile communale. Téléchargez l’application « **Imagina** » sur l’App Store ou sur Google Play et recherchez la **Ville de Ferney-Voltaire**.

État civil

NAISSANCES 2023

Septembre | ADEM Soumeyya le 01/09 à Saint-Julien-en-Genevois ; GHERIANI Ons le 01/09 à Ferney-Voltaire ; ACHOUR TANI Anas le 03/09 à Épagny Metz-Tessy ; FAGOUR Elena le 13/09 à Saint-Julien-en-Genevois ; DIOUF NGOM Fatou, Kissé le 15/09 à Saint-Julien-en-Genevois ; ABDERRAHMANE CAMUGLI Nous, Sidi, Ali le 15/09 à Saint-Julien-en-Genevois ; RODRIGUES NUNES Alexia le 16/09 à Épagny Metz-Tessy ; GOY Gabriel, Raymond, Pierre le 23/09 à Annemasse ; DHANAPAL CHELLIAH Jedediah, Lukas le 26/09 à Saint-Julien-en-Genevois ; MEZAMIGNI Jihane, Camélia le 28/09 à Saint-Julien-en-Genevois.

Octobre | SARABANDO Luisa le 02/10 à Saint-Julien-en-Genevois ; BARNABOT Alyna, Kira le 05/10 à Annemasse ; EL MOUSSAOUI Melinah le 07/10 à Épagny Metz-Tessy ; AMRAOUI Amelia le 08/10 à Saint-Julien-en-Genevois ; DOUMBIA Nypha, Emré, Junior le 09/10 à Épagny Metz-Tessy ; DIALLO Elhage, Malick le 14/10 à Saint-Julien-en-Genevois ; EL YOUSFI Arkan le 15/10 à Saint-Julien-en-Genevois ; DRAME Younous le 21/10 à Saint-Julien-en-Genevois ; LUIGGI As-Sadeeq le 24/10 à Saint-Julien-en-Genevois ; RAMADANI Sia le 27/10 à Épagny Metz-Tessy ; CATTANEO FERNANDES CAMANO GARCIA Mayra le 28/10 à Saint-Julien-en-Genevois.

Novembre | LAHAYE PARENTHOUX Adriàn, Felipe, Patrick le 03/11 à Saint-Julien-en-Genevois ; FIGUEIREDO DE ALMEIDA Sayuri le 06/11 à Saint-Julien-en-Genevois ; KA Oumou, Kalsoum le 07/11 à Saint-Julien-en-Genevois ; AHMAD Zaynab le 11/11 à Saint-Julien-en-Genevois ; ALLAM Alma le 11/11 à Annemasse ; LAFDY Neyla le 14/11 à Trévenans ; ISBAA BENYAHYA Amin le 16/11 à Annemasse ; HAROUNA ZAKARI Amir le 16/11 à Épagny Metz-Tessy ; VINCENT OCTOR Eden, Igor, Dominique le 18/11 à Saint-Julien-en-Genevois ; HABIB Naël le 19/11 à Saint-Julien-en-Genevois ; SAPIN-CADOUX DUMAS Eden, Sylvain, Jocelyn le 19/11 à Saint-Julien-en-Genevois.

DÉCÈS 2023

Août | PELVEY Chantal, Marguerite (PAOLI) le 30/08.

Septembre | ZIRMI Robert, Paul le 17/09 ; SODJI Serge, Delphin le 19/09 ; AKLOO Rooma, Dévi (THOUVENIN) le 21/09 ; MACAIRE Marie-Louise, Eugénie (BARTHELEMY) le 22/09 ; BRAY Marie, Claude le 23/09.

Octobre | BROWN Andrew, Peter, Beattie le 03/10.

Novembre | BEN EL KHADIR Yzza (KHOUJA) le 14/11 ; DIETERLEN Anne-Lise, le 23/11 ; KALANDEROVA Halyna, Rembaïevna (OSADCHUK) le 28/11.

Brèves ville

Où trouver le FerneyMag ?

Le journal municipal est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez adresser vos réclamations à **service.communication@ferney-voltaire.fr** ou remplir un formulaire à l’accueil de la mairie. Un contrôle sera réalisé et un exemplaire vous sera transmis.

Retrouvez aussi le journal dans les commerces ferneysiens, à la mairie, à la médiathèque, au conservatoire et au centre nautique.

Cérémonie des vœux

La municipalité et les agents de la commune vous souhaitent une heureuse année 2024. Vous êtes chaleureusement conviés à la cérémonie des vœux de la municipalité qui se déroule le vendredi 12 janvier à 19 h, au centre sportif Henriette-d’Angeville.

Équipements hivernaux

Jusqu’au 31 mars – il est obligatoire d’équiper son véhicule de pneus hiver ou de détenir des chaînes ou chaussettes à neige dans sa voiture. Lors des épisodes neigeux, les services techniques de la commune assurent le déneigement des chaussées communales et des trottoirs, en priorisant les voies principales et celles empruntées par les transports en commun. Les propriétaires sont responsables des trottoirs situés devant leur habitation. Merci de votre collaboration.



Hommage à Andrew Brown

« C’est avec une vive émotion que j’ai appris le décès d’Andrew Brown. Je garderai en mémoire sa bienveillance, la douceur dans ses propos ainsi que son élégance typiquement anglaise. Andrew va continuer à éclairer notre ville, à travers son œuvre, et surtout à travers l’homme qu’il était. À Ferney, l’œuvre d’Andrew, à jamais inachevée, demeure colossale. Il dirigea le Centre international d’étude du XVIII^e siècle, fut à l’origine de la Société Voltaire, et du lancement des Cahiers Voltaire. Depuis de nombreuses années, Andrew présidait également l’association Voltaire à Ferney. Il fut le fondateur de l’Atelier du Livre, installé dans l’ancien théâtre de Voltaire, l’actuelle « maison du Pays de Voltaire ». Pour moi, Andrew est « la conscience voltairienne de Ferney ». Il était un explorateur, un chercheur de trésor, à travers les écrits et les lettres de Voltaire retrouvés, de par le monde, dans les malles d’innombrables châteaux. Il était l’Anglais le plus français d’entre nous. Sa disparition est une grande perte, pour nous tous. Au nom de la municipalité, nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches. »

Daniel Raphoz, maire de Ferney-Voltaire

Recensement de la population 2024

Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !

Encore plus simple par internet

 le-recensement-et-moi.fr



Le recensement aura lieu du 18 janvier au 24 février à Ferney-Voltaire.
Un agent recenseur se rendra à votre domicile pour vous remettre votre notice.
Ensuite, le recensement pourra se faire en ligne ou sur papier.
Retrouvez toutes les informations dans les pages de ce journal.